

Gérard Miège

Les Suisses dans les guerres de Religion en France



ÉDITIONS
CABÉDITA
2020

REMERCIEMENTS

L'auteur exprime sa gratitude à son éditeur Éric Caboussat et à son épouse Valérie, à MM. Gérard Raedler et Gian-Paolo Ravelli pour leur patiente relecture du manuscrit, à Alain-Jacques Tornare qui a écrit l'avant-propos et au Musée des Suisses dans le Monde à Pregny-Genève qui lui a aimablement mis à disposition plusieurs de ses gravures.

Il témoigne également sa reconnaissance au Service des affaires culturelles du Canton de Vaud pour le soutien qu'il a apporté à la réalisation de la parution de cet ouvrage.



Couverture: *Louis Pfyster, Charles IX et Catherine de Médicis lors de la surprise de Meaux en 1567*. Illustration de Samuel Embleton

© 2020. Éditions Cabédita, route des Montagnes 13B – CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet: www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-893-8

Préambule

« Monluc homme de sang », dit Michelet. Pas plus que Duras, pas plus que Coligny... Pas plus que n'importe lequel de ses contemporains, pas plus que lequel de nos contemporains, comme tout homme en guerre de religion. Ces sortes de guerres se réclament de l'esprit, mais sont plus que d'autres des combats d'insectes. Pour bien en juger, il faut être indifférent en matière de ce qui les anime, insensible à l'alcool que distillent l'une et l'autre des sectes affrontées, sans boire au calice d'une troisième. Alors, on voit les verts étripailler les bleus avec une sauvagerie sans égale, sauf celle des bleus étripaillant les verts. Rapidement, il ne s'agit plus que de haine pure qui devient vite politique. Entre deux meurtres, on va à la messe, au prêche ou à la dialectique se faire bonne conscience et tout est dit. »

Jean Giono, introduction aux *Commentaires* de Blaise de Montluc, bibliothèque de la Pléiade, 1964.

« En l'espace d'une seule génération, la Renaissance avait apporté à l'humanité, par ses artistes, ses peintres, ses écrivains, ses savants, une beauté d'une perfection inédite. Un siècle – non, des siècles parurent éclore au cours desquels la force créatrice rapprochait l'existence sombre et chaotique du divin par paliers, par vagues. D'un coup, le monde était devenu vaste, plein et riche. Avec les langues latine et grecque, les érudits rapportaient de l'Antiquité la sagesse de Platon et d'Aristote. Sous la conduite d'Érasme, l'humanisme promettait une culture à la fois cosmopolite et homogène ; tandis que le savoir gagnait en ampleur, la Réforme semblait fonder une nouvelle liberté religieuse. L'espace et les frontières entre les peuples se rompaient, car la découverte toute récente de l'imprimerie donnait à chaque mot, à chaque opinion la possibilité d'une diffusion aisée ; ce qui était offert à un peuple semblait appartenir à tous, on croyait que l'esprit avait créé une unité par-delà les différends sanglants des rois, des princes et des armes. Et, nouveau prodige : en même temps que celui de l'esprit, le monde terrestre s'ouvrait à des perspectives insoupçonnées. De l'océan jusque-là infranchissable émergeaient de nouveaux rivages, de nouveaux pays, un continent gigantesque pouvant accueillir de multiples générations. Le sang du commerce circulait plus vite, les richesses affluaient sur la vieille terre d'Europe et créaient du luxe, lequel produisait à son tour édifices, tableaux et statues – un monde

embelli, spiritualisé. Or chaque fois que l'espace s'élargit, l'âme s'étend. De même qu'à notre tournant du siècle où l'espace s'est une nouvelle fois formidablement dilaté grâce à la conquête de l'éther par l'avion et au survol invisible des pays par la parole, où la physique et la chimie, la technique et la science ont arraché progressivement ses secrets à la nature et mis leurs forces au service des hommes, un espoir indicible animait l'humanité, déjà si souvent déçue, et des milliers d'âmes répondaient au cri d'allégresse d'Ulrich von Hutten¹ : « Quel plaisir que de vivre ! »

Mais chaque fois que la vague monte trop haut et trop vite, elle retombe avec d'autant plus de violence. Et de même qu'à notre époque ce sont justement les acquisitions nouvelles, les prodiges de la technique qui deviennent les facteurs de destruction les plus effroyables, de même ce sont des éléments de la Renaissance et de l'humanisme que l'on pouvait croire bénéfiques qui se métamorphosent en poison mortel. La Réforme, qui rêvait d'inspirer à l'Europe un nouvel esprit du christianisme, engendre la barbarie sans précédent des guerres de religion ; au lieu de la culture l'imprimerie diffuse le *furor theologicus*, au lieu de l'humanisme c'est l'intolérance qui triomphe. Dans toute l'Europe, les pays se déchirent intérieurement dans des guerres civiles meurtrières, pendant que dans le Nouveau Monde la bestialité des conquistadors se déchaîne avec une cruauté inégalée. L'époque de Raphaël et de Michel-Ange, de Léonard de Vinci, de Dürer et d'Érasme en revient aux forfaits d'un Attila, d'un Gengis Khan, d'un Tamerlan. Être témoin, sans rien pouvoir faire, de cette horrible rechute dans la bestialité, d'un de ces accès de démence de l'humanité comme nous en vivons aujourd'hui, et cela en dépit d'une vigilance intellectuelle sans faille et d'une profonde pitié : voilà la véritable tragédie que connut Montaigne² au cours de son existence. »

Stefan Zweig, *Montaigne*, essai biographique, publication posthume, traduit de l'allemand par Corrina Gepner, Le Livre de Poche, 2019.

« Pendant les guerres du XVI^e siècle, les Suisses ont presque constamment formé le tiers et quelquefois la moitié de notre infanterie. Lais l'appoint numérique qu'ils nous apportaient n'a été que la moindre partie de la force qu'ils procuraient à notre pays. Ils l'ont servi encore bien plus par leurs exemples, dans un moment où tant de causes entravaient chez nous l'établissement et le développement de l'infanterie. Le maréchal de Schomberg disait : « Un corps de Suisses est dans une armée française ce que sont les os dans un corps humain ; non seulement pour leur valeur, mais surtout par leur discipline et patience, qui ne se décourageait

par aucun revers, ni retardement. Aussi les Suisses sont aussi fiers à la fin d'une campagne qu'au commencement. » Les Suisses au service de France y furent toujours des modèles de bravoure, de tenue et de discipline, et l'on n'a jamais pu leur faire d'autre reproche que celui de tenir à être payés exactement. *Point d'argent, point de Suisses*, dit le proverbe. Il ne pouvait pas en être autrement. Dans l'ancienne armée, les soldats nationaux n'étaient pas régulièrement payés ; de là les habitudes de maraude, de pilleries, de violences qui déshonoraient souvent nos drapeaux et qui influaient de la manière la plus fâcheuse sur la discipline. Dans les régiments suisses, le vol d'une poule était puni de mort. Pour qu'une discipline aussi dure fût maintenue, il était indispensable qu'une solde suffisante fût assurée aux soldats, et si l'on voulait avoir des Suisses, il fallait les payer. « Quand on considérera bien le tout, dit Brantôme, de l'argent qu'ils touchent en leurs monstres en France, ils y en laissent bien autant qu'ils en emportent en leur pays pour le moins. Je dis les soldats, car étant bien policés et réglés comme ils sont, ils achètent tout, ils vivent modestement, ne faisant aucunes pilleries, ni ravages. Ils aiment à faire bonne chair et à boire toujours de ce bon piot, quand il devrait coûter un écu le pot. Voilà, ils laissent aisément ce qu'ils prennent. » Ce que Brantôme disait des Suisses du XVI^e siècle est resté vrai jusqu'au bout. Lorsque les Cantons levaient des troupes, ils n'admettaient que des hommes irréprochables et n'accordaient les places d'officiers qu'à des personnes d'éducation distinguée et d'un mérite reconnu, qui donnassent à leurs soldats de bons exemples. Au moment du départ des régiments, tous prêtaient le serment de se souvenir de la patrie, d'être soumis aux supérieurs, de n'incendier ni églises, ni monastères, ni moulins, de n'insulter jamais les prêtres, les religieuses, les vieillards, les femmes, ni les enfants, de n'entreprendre aucun pillage sans être autorisés par les chefs et n'avoir enfin sans cesse la crainte de Dieu devant les yeux. »

Général Suzanne, *Histoire de l'Infanterie française*, Paris, 1876.

Avant-propos

Le prêt de troupes sur une longue période est l'un des aspects les plus originaux des rapports franco-helvétiques, liés par des négociations contractuelles et il convient de le rappeler régulièrement à qui veut s'y retrouver dans les méandres délicats des relations entretenues par les Confédérés avec leurs plus proches voisins. À travers l'exemple des Suisses qui se sont illustrés en France, c'est également la connexion de la Suisse dans son ensemble avec le monde qui nous entoure qui peut être appréhendée de manière originale. C'est ce que fait Gérard Miège. Après *Marignan. Histoire d'une défaite salutaire. 1515-2015*. Bière, Cabédita 2015 et *Suisse et France. Cinq cents ans de Paix perpétuelle. 1516-2016*. Bière Cabédita, 2016, nous attendions avec impatience la suite de cette fresque. Gérard Miège sait raconter l'histoire et la rendre accessible. En ces temps d'ignorance intellectuelle ou de volonté de n'inscrire son savoir que dans un charabia pour initiés, on pouvait craindre que ce genre d'ouvrage n'ait plus sa place dans les librairies. Que nenni! C'est oublié qu'il existe toujours un public friand de connaissances historiques de base, bien charpentées et s'inscrivant dans une trame chronologique ayant le mérite de ne pas désorienter le lecteur qui aime tout simplement à s'y reconnaître d'un chapitre à l'autre. On ne répétera jamais assez l'étendue des ravages occasionnés par la domination de l'historiographie dite thématique dans l'apprentissage du goût pour la chose historique. Ses adeptes en ont dégoûté plus d'un! Que de fois n'ai-je entendu de la part de mes auditeurs de la radio ce cri du cœur: «Ah si j'avais eu dans ma jeunesse un professeur comme vous!» À l'opposé, je me souviens encore de la formule de Thomas Maissen me disant à Paris en 2016: «Mais vous êtes un historien médiatique.» Ce n'était pas un compliment et il ne fait toujours pas bon vulgariser dans les milieux académiques. Cela ne nous sera jamais pardonné. Fort heureusement pour lui, G. Miège n'appartient pas à cette caste universitaire. C'est un partageur d'histoire d'une générosité inouïe comme en témoigne son inlassable désir de faire partager ses connaissances et son dévouement sans borne pour le Musée des Suisses dans le Monde au château de Penthes près de Genève.

Une fois de plus, l'auteur empoigne un temps historique de haute intensité. N'étant pas moi-même familiarisé avec cette période³, je peux dire que j'ai enfin compris les origines de cette guerre civile virtuelle dans laquelle semble toujours se vautrer la France contemporaine. On a, à ce titre, accusé à tort la Révolution française de tous les maux et d'être à la base des déchirements français⁴. En lisant ce livre, vous verrez comment

tout cela s'est mis en place au cœur d'une longue, pénible et désastreuse guerre de religion à répétition. On rêve de ce qu'aurait pu devenir la France, si elle était parvenue à transcender – comme l'a fait finalement la Suisse – les clivages religieux. En se privant de ses forces protestantes, porteuses d'espérances humanistes, économiques et sociales, la France s'est non seulement tiré une balle dans le pied mais a beaucoup apporté à ses voisins qui n'en demandaient pas tant; à commencer par l'Allemagne (la Prusse en particulier), les Pays-Bas, et les cantons protestants y compris leur alliée Genève. À Louis XIV et à la Révocation de l'Édit de Nantes, ses voisins reconnaissants !

Ce qui frappe particulièrement l'esprit en parcourant cet ouvrage, c'est la place quasi permanente tenue par les Suisses dans les histoires françaises. À tel point, mais je ne vais ici trahir aucun secret, qu'ils ont parfois changé le cours de l'histoire de France ! Quand les auteurs parlent habituellement des Suisses, c'est bien souvent à titre anecdotique, comme s'il s'agissait d'un décor somme toute habituelle dans le cadre monarchique sur lequel il n'est finalement pas nécessaire de s'appesantir. Ici, leur rôle est mis en exergue à tel point qu'après avoir lu ce livre, nul ne pourra plus dissimuler dans un recoin de sa mémoire le rôle joué par ceux que le bon roi Henri IV nommait affectueusement ses bons « compères ». Il est vrai que le souverain préféré des Français leur doit en partie sa couronne.

L'ouvrage de Gérard Miège arrive à point nommé, alors que nous nous apprêtons à commémorer le 500^e anniversaire de l'Alliance perpétuelle. En 2016, nous avons célébré le demi-millénaire de la Paix perpétuelle signée à Fribourg en Nuithonie⁵. Nous avons alors eu l'occasion de présenter au Sénat puis au château de Penthes une exposition sur ce thème. En 2021, le 5 mai 2021 précisément, ce sera donc cette fois le 500^e anniversaire de l'Alliance perpétuelle entre la France et la Suisse, signée à Lucerne, au cœur de la Suisse et haut lieu de mémoire actuel des relations franco-suissees avec, notamment, le célèbre Lion et le Panorama des Bourbaki. Le présent livre est une bonne occasion de réinvestir (dans) cette histoire commune à nos deux pays, et de mieux faire comprendre la richesse de ces relations franco-suissees à travers le temps long de notre histoire, aux Suisses qui n'en ont trop souvent qu'une perception altérée par des clichés tenaces. Cette « alliance » constitue avec la Paix qui la fonde un moment clé de l'histoire des relations des Suisses entre eux-mêmes, avec la France et les puissances européennes. L'alliance des Confédérés avec la France fut la plus importante, la plus longue et la plus riche en bénéfices mutuels que les Suisses entretenrent jusqu'à l'avènement de l'État fédéral, issu de la guerre du Sonderbund de 1847.

C'est l'alliance d'ailleurs – et non la Paix perpétuelle – qui a été renouvelée à chaque règne et ce jusqu'au Premier Consul Napoléon Bonaparte

le 27 septembre 1803. Reconduite régulièrement, l'Alliance perpétuelle de 1521 assurait l'intégrité territoriale des cantons suisses placés au centre de l'Europe en ébullition comme gardiens des cols alpestres. G. Miège nous montre ici les premiers renouvellements souvent laborieux de cette alliance qui ne s'est pas écoulée tel un long fleuve tranquille, c'est le moins qu'on puisse dire ! Et plus on avancera dans le temps et plus cela deviendra compliqué de s'assurer de part et d'autre de la fiabilité du partenaire. « Je t'aime, moi non plus ! » pourrait être le titre du chant de ralliement franco-suisse au fil du temps. À la suite de longues négociations qui dureront douze ans, la couronne de France renouvella l'alliance défensive avec les Confédérés le 18 novembre 1663. Renégociée en 1777 et suspendue en 1792, l'Alliance fut ravivée une dernière fois le 27 septembre 1803, contrairement à ce qu'ont dit nombre d'auteurs obnubilés par l'Ancien Régime au point d'en oublier qu'il y eut une vie des relations franco-suisses après la chute de la monarchie.

D'ailleurs, durant la période prérévolutionnaire en France, les « libres Suisses » font fantasmer la France des Lumières. Ainsi, en 1757, Genève est-elle perçue par l'Encyclopédie comme la « république si sage et éclairée », le séjour « de la philosophie et de la liberté ». La Suisse en général était alors présentée comme le « pays-que-la-raison-désire », selon la formule du chevalier de Jaucourt dans *l'Encyclopédie de Paris* (1751-1780) de d'Alembert et Diderot. À la suite d'un Voltaire proclamant : « Liberté, liberté ! ton trône est en ces lieux », Guillaume Tell deviendra même un héros éponyme de la Révolution, donnant son nom, en décembre 1793, à la section parisienne du Mail. En défendant successivement la forteresse de la Bastille (1789), le palais des Tuileries (1792) et le cœur de Paris (1830), les Suisses offrent à l'imaginaire collectif français trois moments révolutionnaires d'une rare intensité qui changeront le visage de la France. Le 14 juillet 1789, ils défendent avec tant d'âpreté la Bastille que la journée deviendra le symbole du grand élan révolutionnaire national qui renverse l'Ancien Régime. Ce sont eux qui défendent les Tuileries le 10 août 1792 jusqu'à la destruction du régiment des Gardes suisses qui entraîne la chute de la monarchie. Que seraient aussi les *Trois Glorieuses*, des 27, 28 et 29 juillet 1830, sans les soldats suisses qui accompagnent spectaculairement Charles X dans sa chute ? Les Suisses ont été les acteurs incomparables des journées fondatrices de la France contemporaine.

France et Suisse, c'est une relation déséquilibrée mais tout de même gagnante-gagnante. À travers le traité et l'alliance franco-suisse, c'est bien la France qui contribue à l'unité des Suisses car, avant même de devenir un véritable État de droit en 1798, les *Liges des Hautes Allemagnes* sont désormais reconnues en tant que puissance à part entière,

préfigurant une Confédération appelée à s'unir un jour. La France tient coûte que coûte à cette Helvétie, gardienne séculaire des passages alpins. Longtemps sous-évaluée et sous-estimée, l'ampleur de ces relations, d'une richesse pourtant inouïe, ouvre d'étonnantes perspectives que la commémoration du 500^e anniversaire et les ouvrages de G. Miège ont illustré de manière féconde. Étant la moins dangereuse pour la Suisse, la monarchie capétienne s'est chargée, naturellement et volontiers, d'assurer l'existence de cette mosaïque d'États inégaux entre eux que forme l'ancienne Confédération, qu'elle n'hésite tout simplement pas à appeler « Nation suisse » ! Réciproquement, quand on fait référence au « Roi », en particulier dans certains cantons catholiques comme Fribourg, il est généralement superflu d'ajouter « de France ». Longtemps, les souverains français, par l'intermédiaire de leurs ambassadeurs en poste à Soleure, vont jouer *de facto* le rôle de médiateur virtuel, d'unificateur tacite au sein d'une Confédération en proie à des dissensions internes de forte intensité et guettée par la puissance, toujours menaçante, des Habsbourg, au point d'exercer sur elle un protectorat de plus en plus évident et pesant. Ainsi notre étonnant pays s'est construit contre ce qui l'entoure, mais dans l'intérêt de son environnement. C'est également cela le paradoxe suisse. La Paix, puis l'Alliance perpétuelle qui s'ensuit en 1521, garantissent l'indissolubilité de ce lien, en gravant dans le marbre les avantages commerciaux octroyés aux Confédérés, faisant de la Suisse la nation la plus favorisée dans le royaume. Pourvoyeurs de soldats pour la France, les cantons perçoivent, d'une part, des primes par recrue envoyée au service étranger, d'autre part, des subventions en nature (du sel) et sous forme de pensions pour les gouvernants. Il s'agit là d'une ressource non négligeable et permanente pour le patriciat, l'élite aristo-démocratique à la tête des Villes-États à partir du XVII^e siècle et dont on voit ici les fondamentaux se mettre en place à travers le service militaire à l'étranger. Conséquence concrète : des cantons sans dette publique et sans pression fiscale sur le bon peuple. De quoi faire rêver aujourd'hui nos édiles ! Les rois vont combler les Suisses de privilèges, de telle sorte que, sous l'Ancien Régime, ils seront plus favorisés que leurs sujets eux-mêmes, bénéficiant ainsi d'exemptions fiscales, de droits de justice et de la franchise religieuse (libre exercice de la religion protestante).

Accompagnée de généreuses pensions ponctionnées sur le Trésor royal, histoire de garantir l'indissolubilité de ce lien, l'Alliance perpétuelle de 1521 restera, jusqu'au dernier renouvellement de 1803, le pilier de la diplomatie helvétique et un important facteur de stabilité de la politique intérieure suisse. Étant la moins dangereuse des voisines pour cet État-tampon au cœur de l'Europe, la France avait globalement la faveur des Confédérés – au demeurant profondément divisés – qui se méfiaient

de leurs cousins germains. Dès lors, un subtil système militaro-commercial se met en place qui connaît son apogée durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. Sur la durée, la France aura longtemps un grand besoin d'Helvètes, tant pour assurer sa sécurité intérieure que pour protéger – par la neutralisation de l'espace naturel entre Rhin et Rhône, Alpes et Jura – son flanc oriental entre Bâle et Genève, particulièrement exposé et vulnérable. Ce qui fera dire à Voltaire : « Ô Monts helvétiques ! Vous êtes les remparts des beaux lieux qu'arrose la Seine. »

Le service auxiliaire de France, partie intégrante du système diplomatique définitivement mis en place après 1516, le plus prestigieux et le plus important de tous les services militaires à l'étranger, le plus ancien et le plus solide de tous les liens qui aient jamais uni la Suisse à sa grande voisine, fut une manière redoutablement efficace de garantir le bon fonctionnement de la Paix perpétuelle, garante elle-même de l'existence de la Suisse. Réputés pour leur courage, leur pugnacité et leur fidélité, les Suisses sont alors prisés de toute l'Europe monarchique. La France attire le plus grand nombre d'auxiliaires suisses recrutés dans le Corps helvétique tout entier, y compris ses alliés, en vertu de conventions précises nommées « capitulations ». Environ un million de soldats suisses ou considérés comme tels ont servi en France jusqu'à nos jours. Le chroniqueur français Brantôme déclara qu'« un corps de Suisses est dans une armée ce que sont les os dans un corps humain ». Montesquieu pourra à son tour écrire que « les Suisses nous ont donné l'art de la guerre en formant notre infanterie ». Cent-Suisses (1497), Gardes-Suisses (1616), régiments suisses permanents (1670), les militaires suisses au service de la France ont joué le rôle de pilier de la monarchie durant trois siècles. Vous verrez ici comment, en 1567, la Garde suisse sauve la couronne de Charles IX lors de la retraite de Meaux face aux huguenots. Et à bien d'autres combats, que l'auteur nous décrit dans son livre avec minutie, les Suisses contribuent à façonner les événements.

Les Suisses se retrouvent alors fort divisés et ils se livreront eux-mêmes bientôt à des guerres religieuses. Cet ouvrage montre d'ailleurs à contrario que si tous les cantons ont signé la Paix de Fribourg en 1516, vingt ans plus tard, avec la Réforme et les guerres de Religion, il eût été tout simplement impossible d'obtenir un consensus. Zurich d'ailleurs ne signa pas le traité d'alliance, mais en profita tout de même car les rois de France s'efforceront inlassablement de favoriser la séparation du Corps helvétique du Saint-Empire romain germanique, dans le cadre du Traité de Westphalie en 1648, pour ne citer qu'un exemple.

De nos jours, les Suisses de France qui forment le plus gros contingent des Suisses de l'étranger et les Français tout aussi nombreux en Helvétie, sont quelque part les héritiers de cette alliance perpétuelle qui

incluait précisément ces échanges de personnes pour le plus grand bien des deux pays. Ce 500^e anniversaire sera également une bonne occasion, pour ne pas dire un bon prétexte, pour interroger le sens que nous donnons aujourd'hui à la neutralité, en la confrontant à ce qu'il en était à une époque où tout un réseau d'alliances nous liait aux grandes puissances environnantes. Le présent ouvrage de Gérard Miège vient fort à propos rappeler ces liens militaires ancestraux à l'approche du 500^e anniversaire de l'Alliance. À ce titre, souhaitons que cet ouvrage soit le premier et non le seul qui en évoquera les premières décennies d'existence.

Ce lien France/Suisse a militairement, socialement, politiquement, économiquement et culturellement modelé l'unité et la cohésion de la Suisse comme nation forgée de l'extérieur d'une part et, en retour, fait que les Suisses ont apporté une contribution originale et durable à la construction de la Maison France et pas seulement pour le meilleur, comme en atteste le présent ouvrage.

Alain-Jacques Tornare
Docteur de la Sorbonne, historien
des relations franco-suisse

«J'ai vaincu ceux que seul César
avait pu vaincre»



François I^{er}.

Ainsi s'exprimait François I^{er} après avoir complètement défait les Suisses lors de la bataille de Marignan au mois de septembre 1515. Cependant, loin de se satisfaire de cette victoire, conscient de leur valeur militaire, le jeune roi s'empessa d'ouvrir avec les cantons des négociations de paix. Durant plusieurs mois, d'âpres discussions se tinrent entre les parties. Plusieurs cantons, restés fidèles à l'alliance avec la papauté et le Saint-Empire, refusaient toute entente avec la France et n'aspiraient qu'à prendre leur revanche. Entraînés par le cardinal valaisan Mathieu Schiner et sans perdre de temps, ils avaient déjà levé plus de vingt mille hommes pour partir à la reconquête du duché de Milan occupé par les Français. Toutefois cette démonstration fit chou blanc, car n'ayant pas reçu la solde promise par Schiner et ses alliés, l'empereur et le roi d'Angleterre, les soldats suisses firent demi-tour et rentrèrent au pays. Pendant ce temps, les ambassadeurs de François I^{er}, René de Savoie, Louis de Forbin et Charles du Plessis-Savonnières, menaient, tambours battants, les négociations avec les différents chefs des cantons. Enfin, le 21 novembre 1516, tous les

cantons – Berne, Zurich, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald, Zoug, Glaris, Bâle, Fribourg, Soleure, Schaffhouse et Appenzell, plus les pays alliés – apposaient leurs signatures au bas du traité de paix dit de Fribourg. Pour marquer ce mémorable événement, deux députés suisses, Peter Falk de Fribourg et Jean Schwarzmaurer de Zoug, étaient délégués à Paris où ils furent reçus avec tous les honneurs. Le Traité de paix de Fribourg confirmait plusieurs points déjà accordés aux Suisses lors d'un premier traité qui avait été signé à Genève au mois de novembre 1515 :

- confirmation des privilèges et franchises accordés aux marchands et sujets des pays et ligues suisses en France et dans le duché de Milan ;

- indemnités de sept cent mille écus pour les frais et dommages que les Suisses eurent lors du siège de Dijon en 1513 et en Italie en 1515. De plus le roi s'engageait à leur payer la somme de trois cent mille écus s'ils lui restituaient leurs conquêtes italiennes (la Valteline y compris Chiavenna, Locarno, Lugano et autres territoires), sauf Bellinzzone qu'ils pouvaient garder ;

- une pension de deux mille écus serait payée à chaque canton, ainsi que diverses sommes aux pays alliés des ligues suisses.

Les divers articles de ce traité semblaient très favorables aux Suisses, mais dans l'esprit du roi de France cette libéralité s'expliquait par le fait qu'ils allaient lier, et pour longtemps, l'ensemble des cantons à sa couronne. Et ce d'autant plus que cinq années plus tard, le 5 mai 1521, une Alliance perpétuelle était signée entre François I^{er} et le Corps helvétique. Toutefois, il est à noter que seuls les cantons de Berne, Lucerne, Uri, Schwyz, Unterwald, Zoug, Bâle et Schaffhouse, et les pays alliés du Valais, des Grisons, de Saint-Gall, de Mulhouse, de Rottweil et de Bienne y apposèrent leurs signatures. En effet, sous l'influence du réformateur Ulrich Zwingli qui considérait le service militaire des Suisses à l'étranger nuisible au pays, Zurich et quelques autres cantons n'y adhérèrent pas. Car si le traité d'Alliance perpétuelle renouvelait les articles de la Paix perpétuelle de 1516, il en était ajouté d'autres encore plus importants, puisqu'ils traitaient d'alliance militaire. D'un côté la France s'engageait à protéger la Suisse de toutes agressions extérieures et à lui fournir des céréales et du sel à bas prix, de l'autre les Suisses acceptaient de mettre à la disposition de la couronne de France « des troupes dont le nombre ne pouvait être inférieur à six mille, ni supérieur à seize mille. Cependant ce nombre de seize mille pouvait être dépassé à la condition que le roi fut lui-même à la tête de ses armées. »⁶

Pour la France ces deux traités étaient essentiels, car ils lui assuraient un vivier presque inépuisable de soldats et sa frontière orientale était sécurisée par ses nouveaux alliés. Pour la Suisse, il en était de même ; la France la protégeait de toutes agressions extérieures et lui permettait

d'exporter une partie de sa jeunesse qui n'aurait pas trouvé de travail à cause de l'état de pauvreté du pays.

Toutefois la signature de cette nouvelle alliance n'empêcha pas les cantons de se diviser et souvent la promesse de belles pensions poussait certaines autorités à mettre au service d'autres princes quelques milliers de soldats, à l'exemple de ceux qui répondirent à l'appel du pape Léon X ou de Charles Quint.

Aussi face au risque de voir des régiments suisses se retrouver dans des armées adverses, il fallut l'intervention musclée de la Diète pour faire cesser ces enrôlements sauvages. Le service mercenaire individuel n'était plus d'actualité. Désormais l'engagement de soldats ne pouvait se faire qu'avec l'accord de la Diète.

Vers la fin de l'année 1521, du fait de l'incompétence du vicomte de Lautrec à gouverner le duché de Milan au nom du roi et des exactions de ses soldats, la France s'était aliéné une grande partie des élites et de la population du duché qui avait demandé le secours du pape Léon X et de l'empereur. Aussitôt averti de cet état de fait, pour rétablir la situation en sa faveur, François I^{er} décida d'intervenir militairement. Dans ce but, il envoya une ambassade à la Diète de Lucerne pour demander la levée de seize mille hommes. Après quelques jours de discussions, le 18 janvier 1522, la demande française fut acceptée. Mais à en croire les chroniqueurs de l'époque, il fallut que l'argent coulât à flots pour dissiper les scrupules de certains des membres de cette honorable assemblée. Ainsi s'exprimait le futur maréchal de France Anne de Montmorency : « Mais y coustera tant que c'est une merveilleuse chose de l'argent qui s'y dépendra (dépendra), car ces gens demandent tant de payes et sont si déraisonnables qu'il est presque impossible de les pouvoir contenter pour l'avarice qui est en eulx. »

Ces tractations ayant réussi, les recruteurs se mirent à courir le pays et bientôt, à l'idée de faire la guerre sous les couleurs de François I^{er}, ce furent près de vingt mille hommes qui se retrouvèrent à Lugano au mois de février 1522 sous le commandement d'Albert de Stein et d'Arnold de Winkelried. En attendant les ordres de marche, l'on fit prêter à cette armée le serment de servir le roi avec honneur et fidélité, de ne pas piller inutilement (*sic*), de respecter les femmes, les vieillards et les enfants.

Enfin après quelques semaines d'inactivité, les régiments suisses se mirent en marche en direction du Milanais. Une première escarmouche eut lieu devant Pavie, mais elle ne donna aucun résultat. Le vicomte de Lautrec, commandant en chef de l'armée, hésitait sur la conduite à tenir, d'autant plus qu'il avait fort à faire avec ses auxiliaires suisses qui, n'ayant pas touché leur solde, menaçaient de plier bagage. Ils voulaient aller à la bataille pour à tout le moins se payer par le pillage. Alors, craignant

de les perdre, Lautrec se laissa convaincre par leur ardeur guerrière. Le 22 avril 1522, les Confédérés s'élancèrent à l'assaut du château de «la Bicoque» fortement défendu par six mille lansquenets allemands et par les partisans du duc Sforza. Mais leur témérité leur coûta cher. Fauchés par la mitraille de l'ennemi qui s'était mis à l'abri dans de profonds fossés, plus de trois mille Suisses, parmi lesquels Arnold de Winkelried et bon nombre d'officiers, restèrent sur le carreau. Dépités et accablés, ils s'en retournèrent au pays où le récit de leur défaite jeta la consternation tant dans le peuple qu'auprès des autorités qui prirent des mesures pour éviter à l'avenir qu'une telle catastrophe ne se reproduise. Désormais les régiments seraient commandés par des officiers nommés directement par leurs autorités cantonales et les recruteurs seraient mieux surveillés afin qu'ils n'enrôlent que des hommes instruits dans l'art militaire.

Après le désastre de «la Bicoque», si les Français durent évacuer tout le duché de Milan, François I^{er} ne s'avoua pas vaincu et s'empressa aussitôt d'envoyer auprès du Corps helvétique plusieurs ambassadeurs à charge pour eux de lui trouver de nouvelles troupes. Mais au sein de la Diète plusieurs députés commençaient à renâcler contre ces enrôlements qui avaient entraîné la mort de milliers de leurs compatriotes, sans parler d'un autre problème, la solde due aux Suisses qui n'avait toujours pas été réglée, ce qui représentait une somme plus que considérable. Cela faisait le beau jeu du prédicant Ulrich Zwingli et de ses partisans qui s'opposaient avec virulence au service étranger. Aussi, pour les faire taire, le roi mit en gage les pierres de la couronne, geste qui rassura les Confédérés.

À l'automne 1524, François I^{er} franchit les Alpes à la tête d'une armée forte de quarante mille hommes, dont vingt mille Suisses, et vint assiéger Pavie. Mais la garnison qui défendait la ville, forte de six mille Allemands et de quelques centaines d'Italiens, opposa une telle résistance que les assiégeants ne purent en venir à bout, d'autant plus que des pluies torrentielles s'abattaient sur les hommes, la nourriture commençait à manquer et la dysenterie faisait des ravages. L'hiver fut désastreux et, ô comble de malheur, vers la fin février 1525, trente mille Impériaux arrivèrent et encerclèrent l'armée royale. Attaqués sur deux fronts, devant et derrière, continuellement harcelés, les soldats de François I^{er} étaient à bout et leur moral au plus mal. Alors, entamant un mouvement de retrait, les Impériaux firent croire aux Français et aux Suisses qu'ils abandonnaient le terrain. Mais cette action était une ruse. Ils n'avaient fait que contourner Pavie pour se retrouver au nord de la ville. Ce stratagème berna complètement les troupes royales et lorsque le roi en prit conscience, il était trop tard.

La bataille fut terrible. Intrépides face aux dangers et comme ils l'avaient fait à «la Bicoque», les Suisses attaquèrent l'artillerie ennemie

armés seulement de leurs longues piques. Ce fut alors une vraie boucherie. Hachés menus par la mitraille de l'adversaire, les régiments suisses se disloquèrent et la débandade fut générale. Le capitaine bernois Jean de Diesbach et beaucoup d'autres officiers suisses furent tués. D'autres, en nombres incalculables, se rendirent; cela ne s'était jamais vu.

De tous côtés des milliers d'hommes fuyaient le champ de bataille, se faisant écraser par les cavaliers français qui tentaient d'échapper au carnage. Malgré le courage et l'abnégation dont ils firent preuve, la lutte était perdue.

Alors l'inconcevable se produisit: le roi qui s'était précipité dans le combat se retrouva avec quelques dizaines de soldats isolés du gros de son armée agonisante. Entouré d'ennemis et son cheval abattu, il fut jeté à terre. Son sort eût été assurément funeste s'il ne s'était trouvé un gentilhomme français passé au service des Impériaux (chose courante à l'époque) qui, le reconnaissant, lui sauva la vie. Fait prisonnier, alors qu'il traversait le champ de bataille et voyant les cadavres de tous ses braves Suisses, il dit aux Espagnols: « Si tous mes soldats avaient fait leur devoir comme ces étrangers, c'est vous qui seriez mes prisonniers. » De sa puissante armée il ne restait pratiquement rien: dix mille morts dont



Ulrich Zwingli.

Table des matières

PRÉAMBULE	7
AVANT-PROPOS.....	10
«J'AI VAINCU CEUX QUE SEUL CÉSAR AVAIT PU VAINCRE »	16
LE TEMPS DES GUERRES DE RELIGION	22
QUELQUES EXPLICATIONS TECHNIQUES.....	37
LA BATAILLE DE DREUX.....	39
La bataille de Dreux, par deux historiens.....	39
LA SURPRISE DE MEAUX	52
La surprise de Meaux, par Emmanuel May.....	54
La Saint-Barthélemy, par le major de Vallière.....	68
La Saint-Barthélemy, par Davila.....	69
HENRI III	78
Henri III et les Suisses	78
L'Édit de Beaulieu.....	80
La Ligue.....	82
Le renouvellement de l'alliance en 1582	83
Les Suisses divisés	89
La bataille de Coutras.....	92
Henri de Guise contre Henri III.....	96
HENRI IV	106
La bataille d'Arques	107
La bataille d'Ivry.....	110
Henri IV et les Suisses.....	114
Vers la réconciliation.....	119
L'Édit de Nantes.....	125
Henri IV et l'alliance de 1602.....	128
Henri IV, Genève et la Savoie.....	137

POUR CONCLURE	144
NOTICES BIOGRAPHIQUES	145
Henri II	145
François II	146
Charles IX et Catherine de Médicis	147
Henri III	147
Henri IV	148
Les Montmorency	149
<i>Anne, duc de Montmorency</i>	149
<i>François de Montmorency</i>	150
Les neveux d'Anne de Montmorency, les trois frères Châtillon	150
<i>Gaspard de Coligny</i>	150
<i>François de Coligny d'Andelot</i>	151
<i>Odet de Coligny, cardinal de Châtillon</i>	151
Les Guises	151
<i>François de Guise</i>	151
<i>Charles de Lorraine</i>	152
<i>Henri de Guise</i>	152
Les Bourbons	152
<i>Louis, prince de Condé</i>	152
<i>Henri de Bourbon-Condé</i>	153
<i>Antoine de Bourbon</i>	153
Guillaume Froehlich	153
Gebhard Tamman	154
Guillaume Tugginer	154
Louis Pfyffer d'Altishofen	155
Gaspard Gallati	156
BIBLIOGRAPHIE	158
NOTES	160
TABLE DES MATIÈRES	169